

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 27 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 27 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Annie (*suppléante*) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (*suppléante*) ; THOMAS David (*suppléant*) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky ; CHAPPÉ Fanny à BOULANGER Servane ; CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard ; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude à LE GOFF Philippe ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth ; PAGNY Gilles à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; PRIGENT Marie-Yannick à LE GALL Annie ; RASLE-ROCHE Morgan à DUMAIL Michel.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; GAUTIER Guy ; GRAEBER Sophie ; HERVÉ Gildas ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE HOUÉROU Annie ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Évelyne.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	63
Procurations	11
<b>Votants</b>	<b>74</b>
Absents	14

# **Délibération**

DEL2025-05-118

SUBVENTIONS POUR LES ÉVÈNEMENTIELS 2025

**Vu** le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité de soutenir la vie associative ;

**Vu** le règlement d’attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

**Vu** le Budget Primitif 2025 adopté le 25 mars 2025 qui dédie une enveloppe de 1.4M€ pour les associations ;

**Considérant** la vitalité du tissu associatif local ;

**Considérant** la volonté forte de l’Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

Suite à l’étude des demandes de subventions reçues pour l’année 2025 au titre de la politique événementielle, et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, et après avis de la commission services publics du 6 mars, il est proposé au Conseil d’Agglomération la répartition suivante pour 2025 :

Association	Objet	Convention	Propositions 2025	Contribution au fonds de solidarité interassociatif	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l’association
Comité des Fêtes de la Saint Loup	Culture et danse bretonne	Projet de convention 2025	20 000 €	400 €	19 600 €
Festival du chant de marin	Festival chant et musique du monde	Convention 2024-2025	20 000 €	400 €	19 600 €
Kreiz Breizh Elites féminines	Course cycliste femmes	Projet de convention 2025	8 000 €	160 €	7 840 €
PLB Muco	Course cycliste et animations	Projet de convention 2025	5 000 €	100 €	4 900 €
Blues des deux rivières	Festival de musique	Projet de convention 2025	4 800 €	0	4 800 €
Kreiz Breizh Elites	Course cycliste hommes et handisport	Projet de convention 2025	4 000 €	0	4 000 €
Association courses hippiques	Réunion hippique		2 500 €	0	2 500 €
Classic channel Regatta	Régate de bateaux		2 500 €	0	2 500 €

	classiques				
Bal et Art	Festival des Noctambals		2 000 €	0	2 000 €
Gabiers du Goëlo	Défi voile pour les étudiants		1 500 €	0	1 500 €
Rose Espoir	Marche/course contre le cancer du sein		1 500 €	0	1 500 €
Bagad Sonerien Bro Dreger	Déplacement "Lillian Weber school" New York		1 500 €	0	1 500 €
Les dérailés du Trieux	Course d'obstacles : La Riboul'dingue		800 €	0	800 €
Cirque en flotte	Nuit du cirque		500 €	0	500 €
Comité de foire de Kerien	Foire aux chevaux		500 €	0	500 €
Comité Départemental des Côtes d'Armor de boules bretonnes	Championnat départemental de boules bretonnes		500 €	0	500 €
Echiquier guingampais	Open international d'échecs		500 €	0	500 €
Furikat	Festival de cinéma		500 €	0	500 €
Graines de culture	Journée internationale des Droits des femmes		500 €	0	500 €
Ker Braouig	Festival de Contes		500 €	0	500 €
La Fourmi-e	Rencontre entre artiste(s) et agriculteur		500 €	0	500 €
Les 3 coups	Concours d'écriture théâtrale		500 €	0	500 €
Les Korrigans du Fréau	Trail		500 €	0	500 €
Lieux Mouvants Kerpert	Festival expos, animations		500 €	0	500 €
Odelectric Records	Festival Paimpol in Rock		500 €	0	500 €
Raid des 2 rivières	Raid sportif		500 €	0	500 €

# **Délibération**

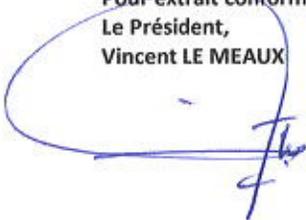
Salon du livre de jeunesse de Ploumagoar	Salon du livre		500 €	0	500 €
UGSEL	Compétition Futsal féminine cadettes junior		500 €	0	500 €

Il sera demandé à chaque association de respecter les obligations réglementaires inhérentes à l'organisation d'évènements publics ; il conviendra également pour les associations de travailler en coordination et en cohérence avec les attentes des partenaires des évènements (Agglomération, communes, ...)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur les subventions listées ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de financement correspondant ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour-extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Yannick LE GOFF

